

# Sadovar : lourd passé

En dehors des illégalités soulevées au tribunal de Toulon, cette société d'économie mixte reste la spécialiste des projets coûteux sans lendemain

La société d'aménagement et de développement de l'ouest Var (Sadovar) vit en ce moment ses derniers jours. Dans un an, elle aurait pu fêter son dixième anniversaire d'une vie remplie de scandales et vide de réalisations. Son nom est associé aux plus grandes déconfitures que la ville ait connu et à deux noms: celui de Charles Scaglia mis en examen pour violation des marchés publics, présentation de faux bilans et abus de confiance par le juge Frank Landou qui en était son président et celui d'Yvan-Paul Valenti, son directeur parti en 1990 pour de plus grandes destinées à la Villa Tamaris Pacha dont la Sadovar est à l'origine.

**E**N mars 1994, la Chambre régionale des comptes qui s'était penchée sur les exercices de la Sadovar pour la période allant de 1987 à 1991 tirait de dures conclusions: "La société n'a jamais atteint un niveau d'activité véritablement significatif, elle est surtout restée un intermédiaire de peu de valeur ajoutée, souffrant d'une gestion inadaptée."

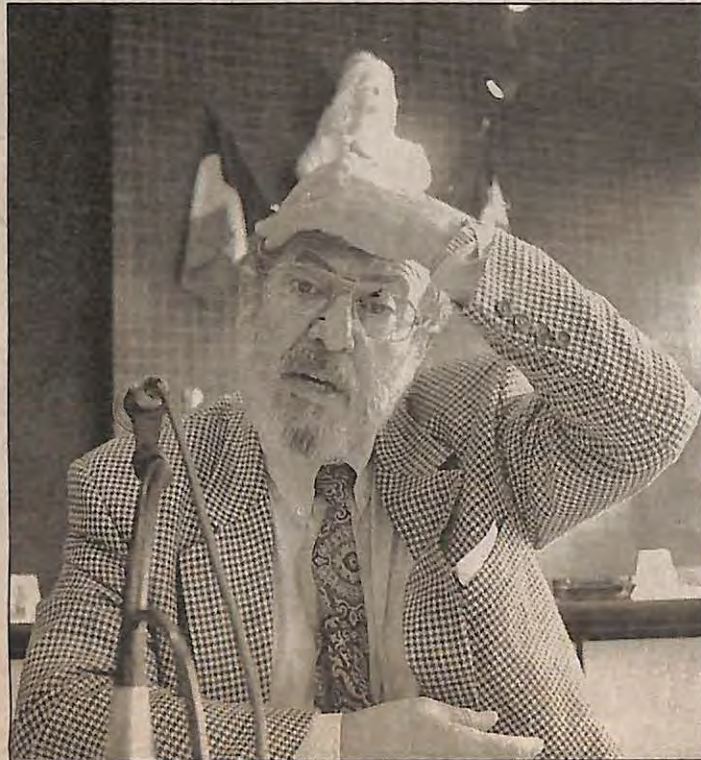
La Sadovar a touché à tout y compris la cantine de l'école Bellevue (voir Var Matin du jeudi 24 Novembre). Cependant la ZAC de Fabrègas, la Villa Tamaris-Pacha et Marépolis sont sans doute ses plus gros scandales en même temps qu'ils représentaient l'espoir d'une commune.

Charles Scaglia à la fois maire et président de la SEM Sadovar n'a jamais pu remplir le site Marépolis, malgré des millions de francs d'études pour savoir ce que l'on pouvait y faire. L'une de ces études réalisée par une société spécialisée dans le géotechnique pour un montant supérieur à 300 000 F a été passée

sans appel d'offre et fait partie des motifs de mise en examen du maire.

## VILLAGE DE MILLIARDAIRES COUTEURS POUR LA VILLE

Il y eut aussi la ZAC de Fabrègas où devait naître un village pour milliardaires. Charles Scaglia en tant que maire et président de la SEM s'était engagé à obtenir le permis de construire faute de quoi l'acheteur bénéficierait d'un prix d'achat de ces 43 hectares boisés et en bord de mer, considérablement revu à la baisse. La Sadovar s'est irrémédiablement engagée à hauteur de 25 millions de francs qu'elle avait empruntés à la Société du Domaine de Fabrègas. Elle devait lui revendre les terrains pour 27,9 millions de francs avec le permis de construire en prime. A la fin de son règne Charles Scaglia n'avait toujours pas obtenu de permis. Le prix de rachat des terrains par la Société du domaine de Fabrègas n'est plus aujourd'hui que de 12 millions de francs. Or la ville doit



Charles Scaglia: "Je vais me défendre" (photo Doc Var Matin)

toujours rembourser son emprunt initial de 25 millions. C'est un des casse-tête de la nouvelle municipalité qui refuse que ses contribuables le paient au Crédit Lyonnais, qui par filiales interposées a hérité du "bébé" et réclame aujourd'hui son dû.

Il y a également la Villa Tamaris-Pacha qui n'a pas encore fini de défrayer la chronique. Rappel: Cette bâtisse culturelle devait accueillir les oeuvres du peintre Mentor dans le cadre d'une donation à la ville. Elle n'a jamais vraiment vu le jour car le peintre a découvert que ses toiles n'étaient pas destinées à la fondation qu'on lui avait promise mais à un groupe de particuliers réunis dans l'Association Villa Tamaris-Pacha pour la muséologie de l'oeuvre de Mentor

et l'art figuratif. Il se bat depuis plusieurs années devant les tribunaux par des procédures au pénal et au civil.

## CAISSES VIDES

A sa naissance, la Sadovar avait un directeur, Yvan-Paul Valenti, dont le salaire a été jugé très excessif par la Chambre régionale des comptes (De l'ordre de 60 000 F mensuels). Il quitte

ra la société d'économie mixte au moment où les travaux de la Villa commenceront. Il en deviendra le directeur mais auparavant il touchera une indemnité de 1,75 MF et 50 000 F de dommages et intérêts de la part de la Sadovar. Charles Scaglia se proposera en conseil municipal du 29 mai 1990 de prendre bénévolement sa place. Yvan-Paul Valenti ne sera jamais remplacé pour raisons d'économies.

La Sadovar sera aussi impliquée dans la ZAC des Playes qui n'a toujours pas commercialisé tous ses terrains malgré de gros salaires versés à ceux chargés de le faire. A présent on découvre qu'une subvention de 3.316.000 F, qui lui avaient été accordées ont finalement échoué à la dépensière Villa Tamaris-Pacha qui pourrait révéler d'autres secrets.

Les caisses de la Sadovar ont très vite été vides au point de nécessiter une augmentation de capital. Heureusement pour la ville, Marcel Barbero, élu socialiste, déposera, auprès du procureur, une plainte contre le maire en 1992 pour faux bilans. Les conseillers municipaux communistes demanderont devant le tribunal administratif la levée de toutes les garanties d'emprunt accordées par la ville à la SEM. C'est tout ce qui a pu être sauvé.

Un passif de 27 MF et une perte cumulée depuis 1987 de 1,8 MF, tel est l'héritage qu'elle laisse à la ville à la veille de sa mort prochaine et certaine.

Régine MEUNIER

## Charles Scaglia : "Je vais me défendre"

■ L'ancien maire de La Seyne qui avait démissionné de ses fonctions en Juillet 1994 se dit serein. "Je n'ai rien de particulier à dire. Je vais me défendre sur ces affaires qui n'entachent pas la morale et je démontrerai qu'il n'y a pas d'irrégularités. Le juge ne m'a pas interrogé sur les points qui me valent cette mise en examen. Je ne comprends pas."

R.M.



Yvan-Paul Valenti, qui a beaucoup fréquenté les tribunaux dans le cadre de l'affaire Mentor, a été directeur de la Sadovar.



La ZAC de Fabrègas qui devait être un village pour milliardaires risque à présent de grever à hauteur de 27 MF les finances de la commune.